



CONSEIL DE METROPOLE DU 22/06/2018

Intervention de Didier SARTELET

Vice-président de la Métropole

Maire de Hellecourt.

Question n°13 :

Contrat de partenariat métropolitain entre la région Grand Est, la métropole du Grand Nancy et la ville de Nancy

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Il est écrit en préambule de cette délibération

« Les perspectives ouvertes par les réformes territoriales ou à venir en faveur des métropoles laissent à penser qu'il sera largement pris en compte leur rôle pivot et de structuration d'espaces »

Actuellement, nous sommes en phase de présentation aux communes et aux partenaires associés, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de notre futur PLUi HD.

Dans cette présentation, si vous n'en avez pas encore bénéficié, il ressort des trois ateliers de coproduction plusieurs enseignements dont, en premier lieu : « structurer la métropole en s'appuyant sur l'armature verte et bleue »

En second lieu : « Renforcer la convivialité de la métropole avec des aménagements orientés sur l'identité métropolitaine et le bien-être »

En sixième lieu : « accompagner le report modal et la multi modalité avec un schéma de cohérence des mobilités ».

Il est également précisé que, pour atteindre plusieurs de nos objectifs, il faut « renforcer et faciliter l'accessibilité métropolitaine, penser les mobilités à l'échelle du bassin de vie ».

Toutes ces préconisations et orientations, bien évidemment, j'y souscris.

La charte de partenariat présentée ce jour est une étape importante pour l'avenir de notre métropole et, par de nombreux engagements, est rassurante, s'ils sont tenus.

Je ne peux comprendre alors, que, dans l'esprit de notre travail métropolitain pour le PLUiHD, dans les suites de nos échanges sur la ligne « un » du tram avec une possible évolution vers un tram-train et des gares d'interconnexion des

modalités de transport, aucune mention ne soit portée, dans cette charte de partenariat avec la collectivité organisatrice des transports ferroviaires, notamment TER, en ce qui concerne les futures gares de Heillecourt et Vandoeuvre.

Je rappelle qu'il est écrit dans le plan de déplacement urbain de 2006, voté par cette assemblée et jamais remis en cause depuis que « pour Heillecourt, compte tenu des perspectives de développement de l'urbanisation, la halte envisagée devra être étudiée rapidement » et réalisée au plus tard « fin 2015 ».

Les études de faisabilité, pour la gare de Heillecourt, sont faites, mais le train des décisions politiques et financières s'est arrêté là.

Pourtant, la gare de Heillecourt répond pleinement aux objectifs de notre PADD en matière de structuration du territoire, de préservation de la qualité environnementale et notamment de la qualité de l'air, d'attractivité de la ville centre en améliorant fortement son accès depuis la périphérie avec un temps de parcours beaucoup plus court.

Alors, je ne saurais douter de la qualité et de l'engagement de nos négociateurs métropolitains puisque tous deux sont vice présidents dans les deux assemblées et qu'ils m'ont assuré, tour à tour, en leur temps, de leur total soutien à notre projet de gare de Heillecourt.

Début avril 2017, suite à un conseil de métropole où était abordé le renouvellement de la ligne « un », le correspondant de l'Est Républicain n'ayant entendu parlé que de la future jonction tram-train à Vandoeuvre, enterrait la gare de Heillecourt.

Le 14 avril 2017, j'ai adressé un communiqué de presse dénonçant cette analyse et ce démenti concluait que « le projet de halte gare de Heillecourt n'est pas et ne sera pas enterré, mais bien sur les rails ».

Ce communiqué de presse a été cosigné alors par Valérie Debord, vice présidente de la Région Grand Est, et par Laurent Garcia alors vice président délégué aux transports de la métropole.

A lire la présente charte, bien qu'il y est fait allusion à la nécessité de veiller à la pérennité de la ligne Pont Saint Vincent – Jarville, ligne entièrement rénovée entre ces deux villes avec une participation financière de la métropole à hauteur de 500 000 euros, je me demande qui de moi ou de l'Est Républicain avait raison ?

En commission, et vous nous avez demandé d'y aborder certains sujets tout à l'heure, j'avais demandé à ce que soit ajoutée une mention de prise en compte de ces futures gares de Vandoeuvre et Heillecourt.

Il nous a été répondu que ça n'était pas possible, que les négociations avec la Région avaient été difficiles et que la Région Grand Est ne voulait pas entendre parler de ces gares de Heillecourt et Vandoeuvre.

C'est pourquoi, et vous le comprendrez, je ne voterai pas contre cette charte du fait de ses nombreux aspects positifs par ailleurs pour notre métropole et bassin de vie, mais je m'abstiendrai.

Il en est de même pour Monsieur le Député Laurent Garcia qui m'a donné pouvoir et m'a fait savoir son attachement à notre gare de Heillecourt comme il l'a d'ailleurs rappelé aux services du premier ministre la semaine dernière à l'occasion d'une rencontre dans le cadre d'un plaidoyer pour la ligne 14 (Nancy-Merrey).

Je vous remercie.